© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

enceinte et addiction

Par Profil supprimé Postée le 27/02/2012 09:10

> je suis enceinte de 13 semaines et je fume quotidiennement le joint et la cigarette. Que faire ? Quelles seront les conséquences pour le bébé ?

Mise en ligne le 29/02/2012

Bonjour,

Même s'il existe des des risques liés à la consommation de tabac et de cannabis durant la grossesse, il est impossible de déterminer quelles seront les conséquences pour votre bébé, cela étant très variable d'une personne à l'autre. Vous trouverez toutefois les risques éventuels à travers les liens ci-dessous.

http://www.drogues-info-service.fr/?Tabac,737

http://www.drogues-info-service.fr/?Cannabis,738

Il serait idéal pour vous de trouver un interlocuteur à qui parler de tout cela, comme votre généraliste ou votre gynécologue. Si cela devait être difficile de vous tourner vers eux pour en parler, sachez qu'il existe des lieux gratuits et confidentiels où des médecins spécialisés, entre autres professionnels travaillant dans ce lieu, pourront prendre le temps de vous écouter et de vous conseiller sans jugement, et ainsi vous acompagner vers une diminution ou un arrêt de vos consommations, si cela est possbile pour vous.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de l'un de ces lieux. Si vous le souhaitez, en parallèle, notre service reste à votre disposition tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, afin là aussi d'être soutenue et conseillée.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA le Cèdre de l'Association CédrAgir

11 rue Eugène Varlin
59160 LOMME

Tél : 03 20 08 16 61
Site web : www.cedragir.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Les après midi de 14hà 17h sauf le lundi 19h et le jeudi 18h.
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Les après-midi de 14h à 17h sauf le lundi 19h et le jeudi 18h
Substitution : Tous les matins (sauf le mercredi) de 8h30 à 10h30. Le lundi après-midi 17h-19h, le jeudi après-midi de 16h-18h.

Voir la fiche détaillée